



## Le Jeu de Peindre © - Les règles du jeu

**Rencontre intergénérationnelle :** aucune notion de classe ou de niveau, de 2 ans et demi à 103 ans, l'atelier est ouvert à tous dans le respect des différences.

**Régularité :** les participants viennent une fois par semaine pour une durée d'1H à 1H30 selon les âges ou l'envie de chacun. Au fil du temps, l'expression spontanée se libère par le geste.

**Comme dans un cocon :** passé la porte de l'atelier, accueilli avec bienveillance, vous êtes à l'abri des sollicitations et des influences extérieures. En petit groupe, chacun peint pour soi au milieu et dans le respect des autres. Personne ne commente ni ne donne un avis sur le tracé réalisé sur la feuille.

**Un matériel commun :** la « table Palette » est là, commune à tous au milieu de la pièce avec ses 18 couleurs et ses 54 pinceaux. Chacun y vient, se sert, s'y retrouve et partage le même matériel tranquillement.

**Des produits de qualité :** la majorité de notre équipement et fournitures provient de « l'Académie du Jeudi », distributeur officiel du matériel Arno Stern ; les pinceaux sont confectionnés à la main avec le plus grand soin, la peinture est élaborée avec des pigments naturels et la qualité du papier en 120 grammes est parfaitement adaptée pour peindre verticalement.

**Expression libre :** Cette expression naturelle est une expérience régénératrice en soi car elle libère de la compétition, du jugement et apporte confiance et équilibre. Les couleurs peuvent être composées à la guise du participant ; les mélanges pour créer de nouvelles teintes sont tout à fait possibles.

## Le Jeu de Peindre © - Les règles du jeu (suite et fin)

**Pas de limite d'espace :** un tableau peut se faire sur un nombre infini de feuilles accolées de part et d'autre de la feuille initiale. D'une séance à l'autre, il est tout à fait possible de replonger dans la peinture de la séance précédente ou de reprendre une feuille pour en commencer une nouvelle.

**Un accompagnement bienveillant :** La praticienne ne donne pas de conseil sur le contenu de ce qui est peint mais donne l'impulsion de créer par une parole accompagnante en expliquant comment peindre ; discrète et stimulante, elle accompagne le geste, au-delà du doute, pour que chacun puisse développer sa capacité d'expression par l'affirmation de soi : elle aide à doser l'eau et la gouache, utiliser le pinceau, placer son corps devant la feuille, ...

**Chacun son rythme :** Aucun programme à respecter, aucune performance à atteindre ; Ici, chacun chemine à son rythme, libéré de tout esprit de compétition.

**Discretion :** Les parents ou accompagnateurs qui viennent chercher l'enfant sont priés d'attendre dans l'espace aménagé qui précède l'atelier. Cette règle ne cherche pas à garder en secret le travail mais sensibilise sur l'aspect personnel de chacun (pas de comparaison, pas de compétition). Toutefois, préalablement dans le respect du choix de l'enfant, les parents qui le désirent peuvent tout à fait demander à voir leur travail. Dans cet objectif, je préparerai pour notre rendez-vous les dessins aux murs afin que nous puissions les regarder ensemble, en petit comité, avec l'un des principes essentiels : celui du « non jugement ».

Les parents qui viennent peindre avec leur(s) enfant(s) lors des séances porteront bien sûr un regard bienveillant sur la peinture de l'enfant... et, comme ils sont eux-mêmes impliqués dans le processus, l'enfant fera de même... il s'agit là d'un échange de bienveillance, jamais d'une attente spéculative. Ici, la notion de « gagnant » et de « perdant » n'existe pas. Alors s'engage une relation d'un type particulier : un partage en création, les uns avec les autres.

**Conservation et mémoire de l'atelier :** Les travaux sont datés et conservés dans des pochettes individuelles au nom de la personne. Pour préserver l'expression personnelle de la critique des autres, le lieu garde en mémoire les gestes de chacun. Ainsi précieusement archivés, ces documents ont un lieu propre, « un gardien » pendant toute la durée de fréquentation de l'atelier.

**Il m'arrivera, ponctuellement, de faire appel à un photographe pour la réalisation de photos en séances. Celles-ci pourront être utilisées afin de faire connaître l'atelier ou pour une conférence. Sauf avis contraire, cette action fait l'objet d'une autorisation spécifique dans le formulaire d'inscription.**